

LACOURTE RAQUIN TATAR

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 31 janvier 2023

LACOURTE RAQUIN TATAR CONSEILLE FREY DANS LE CADRE DE SON PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES ET CDC HABITAT POUR TRANSFORMER LES ZONES COMMERCIALES D'ENTREES DE VILLE

Lacourte Raquin Tatar a conseillé Frey à l'occasion de son partenariat avec La Banque des Territoires et CDC Habitat pour créer un véhicule de portage foncier d'une capacité de 200 millions d'euros, ayant pour but de transformer les entrées de ville commerciales en nouveaux quartiers mixtes.

C'est dans un contexte national où la zéro artificialisation nette (ZAN) devient prioritaire que Frey, La Banque des Territoires et CDC Habitat s'associent, au service des territoires, pour répondre à la pénurie de logements et à l'indispensable transformation des zones commerciales de périphérie.

Ce partenariat innovant qui sera déployé pour une durée de 20 ans a vocation à contribuer à la transformation de ces zones commerciales périurbaines en nouveaux quartiers à usages mixtes, répondant notamment aux enjeux climatiques actuels, en s'appuyant sur la complémentarité et la synergie des trois acteurs.

Lacourte Raquin Tatar a conseillé Frey sur cette opération avec une équipe composée de Jean-Jacques Raquin et Nicolas Jüllich (associés) ainsi que Arthur Lasfargue et Eugénie Bossé.

A propos de LACOURTE RAQUIN TATAR - www.lacourte.com

Lacourte Raquin Tatar est un cabinet d'avocats d'affaires leader dans ses domaines d'intervention : les fusions-acquisitions, l'immobilier et la fiscalité. Autour de ces expertises, le cabinet dispose de compétences reconnues en droit public des affaires, en financement, réglementation financière-gestion d'actifs, et en contentieux. Le cabinet compte actuellement 75 avocats dont 23 associés et 6 counsels.

Contacts presse :

Avocom

Virginie Jubault & Cécile Sourbes

v.jubault@avocom.fr / c.sourbes@avocom.fr

+33 1 48 24 60 54